

## **Rapport de la réunion de la fédération européenne des prêtres mariés – 8-9 juillet 2007**

Ce premier week-end de juillet, dans une maison franciscaine en bordure de Bruxelles, des représentants des groupes de prêtres mariés de France, d'Espagne, de Belgique, d'Italie, du Royaume-Uni, d'Autriche et d'Allemagne se sont réunis, pour évaluer l'état de la fédération européenne deux ans après sa fondation et après le grand congrès de Wiesbaden. Tous les groupes membres étaient représentés. Au total, 16 personnes ont collaboré très intensivement et de façon productive pendant deux jours dans une atmosphère très agréable et fraternelle. La langue de travail était le français, mais cinq langues ont été utilisées au total.

Les premiers échanges ont permis de nous éclairer sur la situation des différents groupes, et sur la base de ces échanges, des demandes communes ont été notées et résumées. Ces négociations ont débouché sur une liste de quatre points qui seront importants ces prochaines années pour la fédération européenne :

1. Chaque groupe dans les différents pays doit être suffisamment visible et public pour que des prêtres qui ont abandonné le ministère ou sont en train de le faire ou y pensent, puissent s'adresser à ces groupes. Accueillir ces personnes et les aider est considéré comme une première priorité et l'objet principal de notre existence. La fédération européenne au cours des prochains mois créera dans ce sens un Website propre en cinq langues (français, espagnol, anglais, italien, allemand) et qui puisse être utilisé. Dans le sens de l'amélioration de la communication interne, et aussi dans le sens de la demande d'accueillir de nouvelles personnes, spécialement les plus jeunes prêtres dont on ne tient pas assez compte (= moins de 50 ans), un sous-réseau propre est amorcé, où ces plus jeunes de tous les pays pourront échanger sur leurs expériences et leurs situations de manière informelle.

2. Dans les différents pays, d'où viennent les groupes membres de la fédération européenne, il y a des conditions tout à fait différentes en matière de chômage, d'assurance-maladie, d'assurance-vieillesse, de droit à la pension etc., toute une série de conditions dont doivent tenir compte les prêtres qui ont quitté le ministère. Dans la perspective que l'UE vise une harmonisation des normes nationales existantes dans tous ces secteurs, les données doivent être collectées dans les pays membres par la fédération européenne, rassemblées et résumées dans un grand ensemble. Cet état de la question devrait alors être transmis par le réseau international "Églises et Libertés" au Conseil de l'Europe, et aussi à l'UE, car à l'UE un travail de lobbying auprès du Parlement peut être fait pour obtenir une amélioration de la situation des prêtres mariés.

3. Un troisième point important est les contacts avec d'autres groupes réformateurs, surtout à travers les 'réseaux'. La fédération européenne travaillera en concertation avec le réseau européen "Églises et Libertés". Il apparaît important de renforcer les groupes de réforme dans l'église, parce que viendra inexorablement un effondrement des structures existantes de l'église et que des lignes de contact communs aux groupes sont utilisés. D'où l'idée que nous devons collaborer à la disparition d'une église 'pyramidale' et à l'apparition d'une église des réseaux.

4. Un approfondissement des Spiritualités chrétiennes, une formulation de la foi pour aujourd'hui sont urgentes. Cela aussi doit nous concerner, mais ce n'est toutefois pas une 'première priorité'. Ici il s'agit d'idées générales comme celle de 'nous sommes église' ou que signifie 'croire' aujourd'hui, et cela ira probablement dans le sens d'une collaboration avec les communautés de base – mais celles-ci ne sont pas en Allemagne un phénomène de masse. Avec cette liste des priorités, il est clair que la question de l'abolition de la loi du célibat pour les prêtres dans l'église catholique n'a pas joué un grand rôle – contrairement au congrès de Wiesbaden, où ce fut encore le thème retenu par certaines personnes. Bien entendu, l'abolition de la loi du célibat reste toujours, un désir et un objectif des prêtres mariés au niveau international, mais ce n'est toutefois plus le thème central, parce que ce combat est considéré

pour l'avenir comme insensé et ne mérite plus par conséquent une dépense d'énergie. Il est également évident que cette fédération se comprend très clairement elle-même comme un mouvement de prêtres mariés et de leurs épouses et se considère tel parmi beaucoup d'autres groupes réformateurs dans l'église. Conformément à cela, elle accueille les groupes nationaux qui se composent justement des prêtres mariés et de leurs épouses, mais pas d'autres groupes avec des objectifs de réforme ou des individus. Cette fédération est ainsi elle-même un 'réseau de groupes de prêtres mariés et leurs épouses'.